

UV ACCOMPAGNEMENT

A destination des pianistes et des instruments polyphoniques (accordéon, guitare)

I-FINALITES

Différentes postures musicales permettant de mettre en pratique l'acte d'accompagner sont abordées. Les pièces proposées sont travaillées dans un esprit de musique de chambre.

Pour les pianistes, l'arrangement d'une partition d'orchestre réduite au piano, ou pour une formation restreinte avec un piano, pourra être également abordé.

Ce travail est principalement axé sur le duo chant/ instrument et piano ou accordéon

Il s'effectue sur différents paramètres de temps

Il s'agit de :

- Développer l'écoute de l'autre, de soi par rapport à l'autre c'est à dire sa capacité à décrypter sa place et celle de l'autre dans la globalité d'une partition.
- Développer et affiner les connaissances stylistiques, sa culture musicale par l'élargissement de son répertoire afin de construire une interprétation.
- Améliorer la lecture d'une partition :
 - Par une meilleure connaissance du clavier pour les pianistes ou des claviers M1,M2,M3 pour l'accordéon.
 - En développant les capacités d'analyse et d'arrangement
 - Par la maîtrise du langage harmonique et sa réalisation instrumentale.

En résumé, ce cours en complément de ceux de piano, d'accordéon et de musique de chambre, participe à l'acquisition d'une plus grande liberté et autonomie sur l'instrument ainsi que dans ses relations à la musique d'ensemble et aux autres instruments ainsi qu'à la voix.

II- CURSUS

• UV d'accompagnement du DEM d'instrument

A) PIANO

Elle s'adresse aux pianistes inscrits en DEM de piano

Elle est obligatoire

Elle se déroule sur 2 **années**

Contenu des **cours d'accompagnement** :

Déchiffrage, harmonie au clavier, basse chiffrée, improvisation.

Accompagnement de pièces travaillées sur des temps de préparation différents mais toujours dans un esprit de musique de chambre.

Tout l'ensemble des familles instrumentales ainsi que le chant sera abordé, soit **4 familles** sur l'ensemble des deux années : **bois, chant, cordes et cuivres**.

Réalisation de pièces écrites pour accompagnement orchestral (au moins 2 au cours des 2 années)

- **3 stages** au moins (mais souvent 4, selon les disponibilités de chacun) doivent être effectués sur l'ensemble des 2 années

Ils doivent se dérouler dans une famille instrumentale différente à chaque fois (bois, cordes, cuivres, chant)

Il s'agit d'accompagner sur 3 séances environ, successives, un même groupe d'élèves de 1^{er} cycle et/ou 2nd cycle. Il s'agit de déchiffrer des pièces simples à la première séance puis d'approfondir les séances suivantes. Le but est de parfaire sa connaissance des spécificités des différents instruments tout en perfectionnant sa capacité à suivre une autre partie simple.

Ce travail est suivi ou non d'une mise en situation publique.

- **Les mises en situation** diverses : auditions, examens...

- **Ouverture esthétique** :

Musique ancienne (basse continue au clavecin) et chanson. Ces cours sont organisés sous forme de sessions (enseignants de basse continue et d'accompagnement chanson)

De manière optionnelle d'autres cours pourront se rajouter comme le jazz ou le travail avec la danse, le théâtre et les chœurs.

Ils dépendront du temps et des motivations de chacun

Ils pourront, le cas échéant, se substituer à un stage.

• UV d'accompagnement pour le CEM :

Optionnelle. Sur une année.

Evaluation : contrôle continu

B) ACCORDEON (depuis 2015) et GUITARE (rentrée 2022)

L'UV s'adresse aux accordéonistes inscrits en DEM accordéon. Elle est obligatoire et se déroule sur 2 ans.

Cours dispensés par les enseignants d'accompagnement, d'accordéon, de guitare et d'accompagnement chanson (cours réguliers et/ou sous forme de sessions) :

- déchiffrage, apprentissage des positions d'accords simples (travail d'empreintes), adaptations de pièces pour piano (pour l'accordéon : gestion des claviers MI, MII et MIII)
- mises en situation de déchiffrage, répétitions de pièces de musique de chambre (4 familles d'instruments différentes)
- lecture et réalisations de grilles simples en chiffrage anglo - saxon.

Points à valider durant ces 2 années :

- 4 stages dans des classes différentes de l'école, en tant qu'accompagnateur (contrôle continu)
Il s'agit : - d'accompagner sur 3 séances environ, successives, un même groupe d'élèves de 1^{er} cycle, voire 2nd cycle. Il s'agit

- de déchiffrer des pièces simples à la première séance puis d'approfondir les séances suivantes.

Le but est de parfaire sa connaissance des spécificités des différents instruments tout en perfectionnant sa capacité à suivre une autre partie simple. Ce travail est suivi ou non d'une mise en situation publique.

- En évaluation terminale, et avec mise en loge de 10 min : déchiffrage en position d'accompagnateur, et réalisation d'un accompagnement à partir d'une grille de chanson
- Accompagnement de 4 instruments de quatre familles différentes (voix, bois, cordes et cuivres), dont au minimum une adaptation, et deux pièces préparées sur un temps court (évaluation terminale)

III EVALUATION piano, accordéon et guitare

Chaque année se valide par une évaluation en **contrôle continu** et par une **évaluation terminale** devant un jury

La moyenne des résultats des 2 années est effectuée pour l'obtention de l'UV

A) Contrôle continu

- 1) Investissement : motivation, assiduité
- 2) Autonomie, planification du travail
- 3) Capacité d'écoute, rapport à l'autre
- 4) Interprétation, culture musicale, capacité d'analyse
- 5) Réalisation, arrangement
- 6) Rapidité
- 7) Lecture :
 - vision analytique
 - lecture harmonique
 - souplesse, précision rythmique
 - lecture de « l'autre » partie, capacité à suivre
 - compréhension musicale

8) Autoévaluation

Ces critères concernent :

L'évaluation des **stages** dans les différentes classes

Le travail durant les **cours d'accompagnement**

Les diverses **mises en situation**

L'évaluation d'une option s'il y a lieu (accompagnement danse, théâtre ...)

Une appréciation générale est attribuée pour la 1^{ère} année ainsi que pour la 2^{nde.},

La moyenne des 2 années est prise en compte pour l'obtention de l'UV

Place du contrôle continu : la validation de l'UV ne se fait pas lors de l'évaluation terminale, mais au moment du conseil de classe, avec une moyenne contrôle continu/évaluation terminale.

B) Evaluation terminale

Pour la première année :

Accompagnement de 2 pièces de styles différents avec des instruments de familles différentes

Une des 2 étant préparée sur un temps court (1 mois)

Pour la deuxième année : (pour la guitare en préfiguration)

Accompagnement de 2 pièces de styles différents avec des instruments de familles différentes

Une des 2 étant préparée sur un temps court (1 mois)

Pour les pianistes : Basse chiffrée accompagnée au clavecin (texte donné une semaine avant)

Epreuves avec mise en loge : (10mn)

Déchiffrage accompagné

Réalisation d'un accompagnement à partir d'une grille de chanson

Pour les pianistes, au moins une pièce abordera la réalisation d'une partie d'orchestre au piano